

Rapport de la présidente de l'APFUCC

Rapport préparé par Kathyne Fontaine le 21 mai 2026

1. Adhésions. L'association compte en ce moment 117 membres.
2. Colloque 2026
 - a. Le colloque 2026 se tenant à l'UQAC, et ce conjointement avec l'ACÉF 19^e, compte 13 ateliers thématiques, et 98 inscriptions. La participation est légèrement plus élevée qu'en 2025 (80 inscriptions). 50 personnes seront sur place, 30 en ligne, et 15 qui n'ont pas spécifié.
 - b. Le colloque inclut 4 présentations plénières, dont une qui se tiendra en ligne.
 - c. Le colloque se tient en parallèle du colloque de l'ACEFXIX, lequel a lieu du 27 au 29 mai, et comptera une quinzaine de participants, dont 9 sur place.
 - d. L'organisation du colloque hors congrès a très bien été, en grande partie grâce à l'aide précieuse de Cynthia Harvey pour la coordination locale. Les coûts sont plus bas qu'avec le Congrès, or il faut souligner la générosité du Collège militaire royal, qui a donné pour la 2^e année consécutive une bourse de 10 000\$, ainsi que celle de Promotion Saguenay, qui a offert deux subventions pour un total de 2081\$, obtenues grâce à Cynthia Harvey.
 - e. Étant donné l'obtention de ces subventions et le passage en ligne de l'une des plénières, qui a entraîné une réduction importante des coûts, le bureau organisateur a décidé de consacrer 2 500 \$ à un fonds d'aide destiné aux personnes en situation de précarité financière. Ce fonds s'ajoute au fonds d'aide financière réservé aux étudiant·e·s, sans toutefois le dépasser. Les personnes qui souhaitent s'en prévaloir devront faire parvenir à la trésorière une lettre expliquant qu'elles ne bénéficient ni d'un financement de leur institution ni de fonds de recherche. Elles pourront obtenir un remboursement allant jusqu'à l'équivalent de deux nuitées à l'hôtel Chicoutimi, soit 155 \$ plus taxes par nuit. Comme pour les subventions destinées aux étudiant·e·s, les fonds seront distribués équitablement en fonction des demandes reçues.
 - i. Pour le colloque de l'an prochain, nous comptons mettre en place un fonds d'aide à la participation, financé en partie par un tarif d'inscription variable et solidaire. Le principe serait d'offrir plusieurs catégories d'inscription, par exemple : un tarif solidaire/bienfaiteur, destiné aux participant·e·s qui disposent de fonds de recherche ou d'un remboursement institutionnel et qui souhaitent contribuer davantage; un tarif régulier, correspondant au coût habituel de l'inscription; et un tarif réduit ou soutenu, aux professeur·e·s sans subvention, aux chargé·e·s de cours, aux chercheur·euses précaires ou à toute personne ne bénéficiant pas d'un appui financier de son institution. Les surplus générés par les inscriptions solidaires seraient versés dans un fonds permettant d'offrir des réductions de frais d'inscription ou des remboursements partiels, par exemple pour l'hébergement ou les déplacements, aux participant·e·s dont la situation financière constitue un obstacle à la participation. Ce modèle aurait l'avantage de faire appel à la solidarité des membres sans imposer

de contribution obligatoire, tout en rendant le colloque plus accessible aux personnes les moins bien financées. Ceci serait en surplus du soutien déjà offert aux étudiants.

- f. La plateforme Fourwaves a de nouveau beaucoup facilité l'organisation du colloque. Je continue de remercier les membres de leur bonne volonté d'adaptation à ce nouveau système, qui facilite beaucoup la gestion des propositions, la communication des informations relatives au colloque et le paiement des frais.
- g. Ce colloque ne serait pas sans le travail acharné d'une équipe dévouée et je suis très contente d'avoir pu compter sur mes trois coéquipières du comité exécutif : Marie Pascal, Céline Bonnotte et Samantha Carron, sur Cynthia Harvey pour la coordination locale, ainsi que sur l'équipe très sympathique de l'ACÉF 19^e.

3. Conseil d'administration.

- a. Je tiens à remercier les membres du Conseil d'administration qui ont bien collaboré à l'évaluation des ateliers et aux jurys pour les prix.
 - b. Des candidatures ont été présentées pour tous les postes à combler :
 - i. Nommé par la présidence :
 - 1. Rédacteur·rice en chef de la revue *Voix plurielles* : William Charest-Pépin et Frédérique Dupuis, Université Laval
 - ii. À élire à l'AG :
 - 1. Vice-président·e: Corina Sandu, King's University College at Western University
 - 2. Directeur·rice de la programmation: Elise Cantiran, laboratoire item/CNRS
 - 3. Rédactrice en chef des *Public'* de l'APFUCC : Anaïs Metoukson-Delange
 - 4. Représentation de l'Atlantique : Julien Defraeye, St-Thomas University
 - 5. Représentation de l'Ontario: Rosanne Abdulla, Université Carleton
 - 6. Représentation de l'Ouest : Loïc Million, Simon Fraser University
- Je remercie vivement les membres de leur engagement envers l'association.

4. Autres postes.

- a. Direction des Public' de l'APFUCC. Anaïs Metoukson Delange (Université Laval) s'est gentiment offerte pour assurer la direction des plaquettes, et a mené de fronts deux projets. Un seul sera finalement mené à terme. Je remercie également Anaïs pour son travail à propos de la numérisation des plaquettes.
- b. Je suis très reconnaissante à notre conseillère en équité, diversité, inclusion et décolonisation Caroline Lebrech, qui a fait accepter l'initiative « Ateliers d'écriture queer de l'APFUCC : trouver sa voix queer et l'écrire » pour l'année 2026-2027, et à Sarah Anthony, qui nous a représentés à la commission d'Amérique du Nord.

- c. Catherine Parayre, qui a effectué un travail extraordinaire avec notre revue *Voix plurielles*, a quitté ses fonctions à la revue après 15 ans de rigoureux travail. Elle sera remplacée par William Charest-Pépin et Frédérique Dupuis, de l'Université Laval, qui assureront la co-direction de la revue. Nous remercions vivement Catherine pour son dévouement envers l'association et souhaitons la bienvenue à William et Frédérique.
- d. Mention spéciale à Karine Brière et Emily Bruce qui s'occupent respectivement de notre site Web et de notre forum, et dont la réactivité légendaire nous permet de régler rapidement différents dossiers.
- e. Nous avons fait appel de façon spéciale cette année à Max Deller-Lestage pour mettre à jour et améliorer le site Web de l'association, un travail rémunéré. Le site est maintenant plus facile à naviguer, plus clair, à jour, et les informations y sont moins redondantes. Nous invitons les membres à nous faire part de leurs observations et de moyens d'améliorer encore plus l'apparence et le contenu du site.

5. Affaires de la Fédération

- a. Fonds. La Fédération des sciences humaines a ouvert de nouveau cette année le Fonds des initiatives EDID pour lequel nous recevrons 1500\$ de financement. Voir le rapport de Caroline Lebrech pour détails.
- b. Colloque 2027.
 - i. Le Congrès des sciences humaines se tiendra à Simon Fraser University (SFU).
 - ii. La fédération organisera 2 événements distincts : un congrès virtuel d'abord, puis, quelques jours (semaines?) plus tard, un événement en personne. Il n'y aurait donc pas de possibilité d'hybride. Les frais d'inscription seraient différents pour la participation en ligne et celle en personne.
 - iii. L'intention est de favoriser au maximum les collaborations et activités conjointes entre associations, quitte à suggérer de fusionner ou accoler des ateliers dont les sujets seraient connexes.
 - iv. Les déjeuners, diners et pause-café seraient inclus pour la portion en personne.
 - v. Les tarifs n'ont pas encore été divulgués, mais un seul tarif d'inscription serait prévu (et non pas un tarif pour la Fédé, puis un autre pour l'association, comme cela se faisait avant). Celui-ci serait inférieur aux tarifs des congrès précédents, mais assurément supérieur aux coûts que nous devons assumer pour l'organisation du colloque indépendant.
 - vi. ***À noter et à considérer: avant que la nouvelle du Congrès 2027 de la Fédé à SFU ne soit annoncée, Loïc Million, Guillaume Girard et Jorge Calderon de SFU, avaient gentiment offert de tenir le colloque 2027 de l'APFUCC dans leur université. Nous pourrions alors bénéficier de l'aide

financière du BAFF (Bureau des Affaires Francophones et Francophiles). Nous offririons le colloque au campus de SFU en centre-ville, situé à deux pas de l'hôtel avec lequel ils ont déjà des partenariats (et avec lequel nous pourrions certainement négocier des tarifs encore plus avantageux).